



## Campagne de contrôle des teneurs en résidus de pesticides dans les produits d'origine végétale (fruits, légumes, céréales, pots bébé) 2014

### RAPPORT INTERMEDIAIRE

En 2014, 281 échantillons ont été soumis à analyse pour vérifier leur conformité par rapport à la réglementation en matière de résidus de pesticides.

Tableau résumé des résultats 2014 :

Matrice	Nbre échantillon	Conforme pas de résidus détecté	Non conforme résidu > MRL	Conforme Résidu détecté mais <MRL	Action	
Haricot	24	95.8%	4.2%	50%	Rappel	
Carottes	15	100%	0%	45.7%		
Concombre	15	100%	0%	60%		
Pomme de terre	14	100%	0%	50%		
Epinards	16	100%	0%	43.7%		
Blé (farine)	14	92.9%	7.1%	50.7%		Mise en conformité étiquetage Bio
Agrumes	23	100%	0%	95.7%		
Poire	15	100%	0%	73.3%		
Baby food	10	100%	0%	0%		
Huile	15	100%	0%	13.3%		
Riz	15	100%	0%	33.3%	Retrait	
Thés/Infusion	29	96.6%	3.4%	48.3%		
Laitue	17	100%	0%	29.4%		
Poireaux	6	100%	0%	33.3%		
Choux	5	100%	0%	80%		
Pomme	4	100%	0%	75%		
Raisins de cuve	10	100%	0%	90%		
Herbes aromatiques	11	100%	0%	27.3%		
Autres	6	100%	0%	66.6%		
Fraises import	7	100%	0%	85.7%		
Pois avec cosse import	7	85.7%	14.3%	100%	Pas de mise sur le marché	
Feuille de céleri import	3	100%	0%	0%		
<b>Grand Total</b>	<b>281</b>	<b>98.6%</b>	<b>1.4%</b>	<b>53%</b>		

Tableau : Analyse des pesticides par type d'aliment et conformité des analyses

Service de la sécurité alimentaire		3 rue des Primeurs L-2361 Strassen		(352) 2477 5620 (352) 2747 8068 e-mail : secualim@ms.etat.lu
Campagne de contrôle	DZ/FC/PH		12/11/2014	Page 1/2



Concernant la campagne de contrôle pesticides 2014, 4 échantillons ont été détectés non conformes :

- Un échantillon de thé était non conforme en acétamipirid et a fait l'objet d'un retrait de produit.
- Un échantillon de haricot était non conforme en diméthoate et a fait l'objet d'un retrait et d'un rappel du produit.
- Un échantillon de pois mange-tout était non conforme à l'importation en Dimethoate sum et n'a pas été mis sur le marché.
- Un échantillon de farine biologique présentait une contamination en pesticide et a fait l'objet d'un avertissement et d'une demande de mise en conformité de l'étiquetage. La présence de ce pesticide ne présentait pas une non-conformité pour des cultures conventionnelles.

Sur la campagne de 2014, la présence de pesticides a été constatée sur 53% des échantillons prélevés. Les catégories les plus touchées (en tenant compte du nombre d'échantillons prélevés par catégorie) sont les pois non écosés (100%), les agrumes (95.7%), les raisins de cuve (90%), les fraises (85.7%) et les choux (80%).

Une fiche détaillée concernant la campagne de contrôle pesticides 2014 sera accessible sur le site de l'OSQCA dès que l'ensemble des résultats bruts auront pu être traités et envoyés à l'EFSA. Le délai pour l'envoi des résultats à l'EFSA est le 31 août 2015 pour les résultats d'analyses 2014.

---

Service de la sécurité alimentaire		3 rue des Primeurs L-2361 Strassen		(352) 2477 5620 (352) 2747 8068 e-mail : secualim@ms.etat.lu
Campagne de contrôle	DZ/FC/PH		12/11/2014	Page 2/2